OPHIM

OFFICE DES PÊCHEURS DE HOMARDS
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS

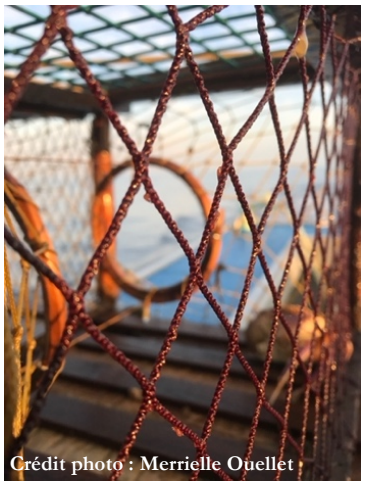
2025

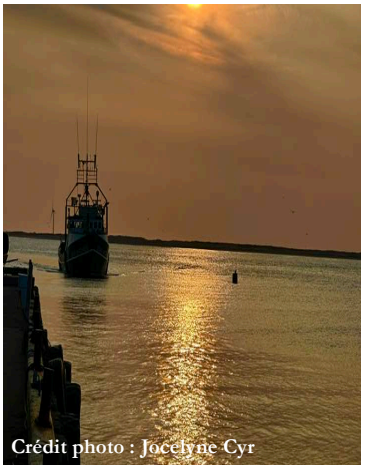


Crédit photo : Jocelyne Cyr

TABLE DES MATIÈRES


Crédit photo : Jocelyne Cyr


Crédit photo : Merrielle Ouellet


Crédit photo : Jocelyne Cyr

L'ORGANISATION

Mot du président 1

Conseil d'administration 2

Permanence 2

Notre mission | Notre vision | Nos valeurs 3

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Convention de mise en marché 4

Plan de financement 2025-2029 4

Certification MSC 4

Saison de pêche 2025 4

Indexation de l'étude du coût de pêche 5

Gouvernance 5

Représentation 5

Communications 5

Conclusion 5

Planification stratégique 2022-2026 6

Parties prenantes | Publications 8

Perspectives 2026 9

LA FLOTTILLE

Portrait de la flottille 11

2025 EN CHIFFRES

La saison en chiffres 12

Débarquements par port 13

La performance 14

MOT DU PRÉSIDENT



Chers pêcheurs, chères pêcheuses,

En cette belle année qui marque le 35e anniversaire d'existence de l'OPHIM, il nous fait plaisir de vous partager les prochaines pages, qui viennent illustrer nos activités de l'année et qui mettent en lumière tout le chemin parcouru, afin de poursuivre notre mission.

En survol de la saison au niveau statistique, les données de débarquements montrent une légère baisse de 4,3 % comparativement à 2024, soit un résultat final de 15,4 millions de livres comparativement à 16,1 millions de livres en 2024. Cette baisse semble attribuable aux intempéries dont Dame nature nous a fait grâce, puisque selon les données de Pêches et Océans Canada (MPO), la biomasse est en excellente posture.

En contrepartie, le prix a connu une augmentation de 9,2 % avec un prix moyen pondéré de 7,74 $ la livre, comparativement à 7,09 $ en 2024. L'un dans l'autre, on peut se réjouir d'une bonne saison.

L'année 2025 aura été marquée par la continuité de grands chantiers de réflexion et de consultations, axés principalement sur le Plan de financement 2025-2029 et les mesures à mettre en place pour assurer la pérennité de l'OPHIM. Les administrateurs ont pris le temps de réfléchir en profondeur et ont tenu compte de toutes les opinions exprimées. Les consultations se sont déroulées dans un esprit de transparence et de respect, ce qui est au cœur de nos valeurs. Votre participation a d'ailleurs démontré votre engagement et votre intérêt envers l'OPHIM, pour une instance proche de ses membres. Finalement, l'orientation retenue quant aux contributions et à la création d'un fonds d'urgence et de réserve stratégique a permis de représenter le plus large consensus possible.

Au risque de me répéter au fil des ans, je me dois de souligner à quel point l'OPHIM demeure un acteur pertinent pour notre industrie. Et je tiens à préciser que nos actions sont toujours motivées par la défense des intérêts commerciaux des pêcheurs de homard de la zone 22 et l'objectif d'assurer une mise en marché ordonnée de notre produit.

À ce propos, le début de la dernière année aura aussi été marqué par plusieurs litiges avec l'AQIP, entre autres sur la question du cautionnement. Avec beaucoup de persévérance, nous aurons réussi à nous entendre et à signer une convention de mise en marché au cours de la saison 2025.

Nous avons poursuivi les actions prévues à notre Planification stratégique 2022-2026, ainsi que le suivi des recommandations formulées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec découlant du rapport d'évaluation périodique de 2022. Les détails de ces sujets seront à lire plus loin dans le rapport d'activités.

En terminant, je vous informe que mon parcours au sein de l'OPHIM se terminera à la fin de cette assemblée. J'ai en effet atteint le nombre d'années maximales pour un administrateur. Sachez que j'ai apprécié chaque mandat et plus particulièrement ceux à titre de président. J'ai pu constater et participer à l'évolution de notre organisation et au travail de nombreux dossiers majeurs. Aux administrateurs que j'ai côtoyés pendant mon parcours et à l'équipe en place, je vous remercie de votre implication, ce fut un honneur et un plaisir de participer avec vous, afin d'assumer notre rôle au meilleur de nos capacités.

J'en profite pour vous inviter à joindre les administrateurs et l'équipe de l'OPHIM. Nous avons tous un savoir et une capacité d'analyse qui peuvent être mis en valeur au sein de notre conseil d'administration, qu'importe votre âge ou votre parcours. Le seul prérequis est la volonté de collaborer afin de poursuivre la mission de l'OPHIM pour l'ensemble des pêcheurs.

On ne le répétera jamais assez, l'OPHIM a été mis sur pied par et pour les pêcheurs. Je remercie les visionnaires de l'époque; sans vous, notre présent serait peut-être plus sombre ou assurément, moins prometteur. À ceux qui suivent, je vous souhaite de développer et de conserver un sentiment d'appartenance à l'OPHIM. Ne sous-estimez pas le pouvoir du groupe et son importance dans votre réussite.

Je tire ma révérence comme administrateur, et à la fin de la prochaine saison, ce sera comme capitaine; mais mon cœur demeure avec vous tous parce que même si on prend sa retraite, quand on est pêcheur, on le reste dans le cœur!

Sur ces lignes, je souhaite à l'OPHIM un bon 35e anniversaire et à tous, pêcheurs et pêcheuses, une poursuite fructueuse dans l'accomplissement de votre métier, qui, selon moi, reste le plus beau métier au monde!

Bon succès à tous!

Rolland Turbide,
Président

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rolland Turbide
Président

Alexandre Bourgeois
Vice-président

Alexandre Cyr
Trésorier

Kaven Aucoin
Administrateur

Poste vacant
Administrateur
Départ de M. Christopher Chenell en cours de mandat

Gabriel Cyr
Administrateur

Emanuel Pealey
Administrateur

Jean-Philippe Miousse
Administrateur

Poste vacant
Administrateur

Comité exécutif
Rolland Turbide
Alexandre Bourgeois
Alexandre Cyr

Comité de négociation
Rolland Turbide
Alexandre Bourgeois
Alexandre Cyr
Emanuel Pealey
Kaven Aucoin

Comité de financement
Rolland Turbide
Alexandre Bourgeois
Alexandre Cyr
Jean-Philippe Miousse

Comité gouvernance et ressources humaines
Rolland Turbide
Alexandre Bourgeois
Alexandre Cyr

Comité de prix (Convention de mise en marché)
Mario Hébert, président
Serge Fortin, AQIP
Nadine Cyr, OPHIM
Rolland Turbide, OPHIM

Nos rencontres

12 Conseil d'administration

1 Rendez-vous des homardiers

1 AGA

2 AGE

11 Comité de négociation

1 Comité exécutif

10 Comité de prix

Nos employées

Nadine Cyr
Directrice générale

direction@ophim.ca

Merrielle Ouellet
Agente de projets et de communication

communications@ophim.ca

735, ch. Principal, bur. 208, Cap-aux-Meules, QC G4T 1G8

Tél. : (418) 986-2822

NOTRE MISSION

Composé des 325 pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine, l'OPHIM est un office de pêcheurs constitué en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Fondé en 1991 lors de l'entrée en vigueur du *Plan conjoint des pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine*, sa mission est l'application du Plan conjoint et des règlements qui s'y rattachent.

Son objectif premier est d'assurer une mise en marché efficace et ordonnée de la pêche du homard dans le but de favoriser la pérennité de ses membres et la défense de leurs intérêts commerciaux.

Pour ce faire, l'OPHIM :

- Négocie avec l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) les conventions de mise en marché qui balisent les conditions de débarquement et de prix des homards de la zone 22 de Pêches et Océans Canada;
- Participe activement à différents comités en lien avec la gestion de la ressource;
- Soutient les efforts de promotion et de recherche;
- Collabore avec les associations de pêcheurs et les acheteurs des Îles pour le développement durable de la ressource et des marchés.

NOTRE VISION

Solidement ancrée par l'adhésion des pêcheurs, l'OPHIM soutient leur développement en travaillant en collaboration avec les acheteurs, les associations de pêcheurs et les divers paliers de gouvernement afin d'assurer une pêche durable, un développement des marchés optimal et l'atteinte du meilleur prix possible sur les marchés pour les homards des Îles-de-la-Madeleine.

NOS VALEURS

Morales → Intégrité et transparence
De compétence → Savoir-faire et excellence
Relationnelle → Respect et collaboration
Entrepreneuriales → Fierté et combativité
Sociétales → Pérennité et responsabilité

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Ce rapport présente un aperçu des activités menées par l'OPHIM pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous rappelons que vous êtes toujours les bienvenus dans nos bureaux.

CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ

Plusieurs demandes et contestations de la part de l'AQIP auront mis à rude épreuve l'OPHIM au cours de la première moitié de l'année. En survol, il y aura eu entres autres :

- Requête de l'AQIP pour suspendre ou mettre fin au Plan conjoint et à la Convention de mise en marché;
- Refus de l'AQIP de négocier la Convention de mise en marché 2025, demande de l'OPHIM pour lui ordonner de le faire et décision de la Régie à cet effet;
- Tenue d'une séance publique le 25 avril 2025 devant la Régie dans le cadre de deux (2) dossiers, soit :
  - Demande urgente de l'AQIP de suspendre l'application des dispositions de la Convention en lien avec le cautionnement, jusqu'à ce que la prochaine convention ait été homologuée ou arrêtée;
  - Demande de la Coopérative des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine d'être exemptée de l'application des dispositions de la Convention en lien avec le cautionnement;
- Malgré une décision rendue séance tenante par la Régie le 28 avril 2025 donnant raison à l'OPHIM, non-respect par les acheteurs de leur obligation de déposer un cautionnement;
- Jugement de la Cour supérieure du 28 mai 2025 en faveur de l'OPHIM homologuant l'ordonnance contenue à la décision de la Régie concernant le cautionnement et ordonnant aux acheteurs de s'y conformer;
- Dépôt des cautionnements seulement à la 5e semaine de pêche pour 6 des 7 acheteurs;
- Dénonciation de la Convention de mise en marché 2025, négociation avec l'AQIP et demande de conciliation en fin d'année 2025.

PLAN DE FINANCEMENT 2025-2029

- AGA du 20 mars 2025 – adoption à l'unanimité de modifications réglementaires (contributions et fonds dédiés);
- Pétition en juillet pour revoir la contribution de 0,04 $ à la baisse;
- Tenue de 2 assemblées générales extraordinaires (3 septembre et 26 novembre 2025);
- Réflexion et nouvelle recommandation du conseil d'administration auprès des pêcheurs;
- Demandes d'approbation réglementaires à la Régie (Règlement sur les contributions et Règlement sur le fonds d'urgence et de réserve stratégique).

CERTIFICATION MSC

Nous avons eu notre premier Audit de surveillance en septembre dernier avec la tenue de deux rencontres virtuelles, puisque notre deuxième réévaluation s'est tenue en 2024.

Marine Stewardship Council

Soyez rassurés, notre pêcherie se porte très bien et nous sommes toujours en constants suivis avec le MSC pour la poursuite de la bonne marche de notre certification.

SAISON DE PÊCHE 2025

Nous avons assuré une vigie constante du prix payable la livre pendant les 9 semaines de la saison de pêche. Il y a eu chaque semaine vérification des factures de vente et des déclarations des ventes des acheteurs ainsi que la tenue du comité de prix chaque lundi pour valider et confirmer le prix aux pêcheurs.

INDEXATION DE L'ÉTUDE DU COÛT DE PÊCHE

Nous avons procédé à une nouvelle indexation de l'Étude du coût de pêche réalisée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA). Cette indexation 2025 a été présentée lors de notre Rendez-vous des homardiers le 26 novembre 2025. On se rappellera que cette étude avait été réalisée en 2022 avec l'aide de la firme Cyr, Landry, Lapierre inc., à partir des données de 2020. Une première indexation en avait été faite en 2023.

Selon les conclusions du CECPA, il appert que globalement le coût de pêche a augmenté de 7,9 % depuis la saison 2023, en raison principalement de la hausse marquée des appâts.

GOUVERNANCE

- Adoption d'une Politique de rémunération des administrateurs de l'OPHIM (janvier 2025);
- Début des travaux pour la mise en place d'une procédure d'accueil des administrateurs;
- Mise en œuvre des recommandations de la Régie découlant du rapport d'évaluation périodique (en continu).

REPRÉSENTATION

- Participation au Comité consultatif sur le homard de la zone 22;
- Rencontre conjointe avec l'AQIP et La Financière agricole du Québec en lien avec le cautionnement des acheteurs;
- Participation au Comité de relance pour l'allongement de la piste d'atterrissage à l'aéroport de Havre-aux-Maisons.

COMMUNICATIONS

- Une édition de l'Info-Marché (mars 2025);
- Un Rendez-vous des homardiers (novembre 2025);
- 13 envois aux pêcheurs.

CONCLUSION

L'année 2025 aura été très active sur deux chantiers en particulier.

Le premier chantier est celui du Plan de financement 2025-2029; on pense ici aux contributions et aux fonds dédiés, dont les principes avaient été adoptés à l'unanimité lors de l'AGA 2025. La pétition pour revoir le montant de la contribution des pêcheurs, en juillet, ainsi que les consultations qui ont suivi, démontrent à la fois une importante implication des pêcheurs, mais aussi l'écoute des administrateurs. En définitive, la solution retenue a permis de rallier un consensus et de démontrer que nous sommes tous ancrés vers un même objectif commun.

Le second chantier est assurément tout le travail effectué et l'énergie, financière et humaine, déployée par l'OPHIM en lien avec la convention de mise en marché, et plus particulièrement pour préserver le cautionnement au bénéfice des pêcheurs, ce qui, on va se le dire, nous aura donné bien du « fil à retordre » avec l'AQIP.

Une chose est certaine, nous avons travaillé avec persévérance cette année pour l'ensemble des 325 homardiers!



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2026

La Planification stratégique 2022-2026 est mise en œuvre depuis 2023. À chaque année qui passe, nous progressons dans son application. Nous pouvons fièrement souligner que nous avons presque réalisé tous les défis que nous avions identifiés à l'époque. Et c'est avec enthousiasme que nous entreprenons sa dernière année d'application. Voici donc, les réalisations de la dernière année.

Cible 1 – Un Office structuré, transparent et crédible

Enjeu 2 – Défi 4 – Établir les besoins budgétaires de l'Office et revoir la formule de la contribution en conséquence

Comme déjà mentionné à la page précédente dans la section conclusion, ce défi, qui a été débuté en 2024, s'est poursuivi en 2025 et viendra se conclure assurément en cours d'année.

Enjeu 2 – Défi 5 – Élaborer une stratégie de valorisation des surplus accumulés en créant des fonds dédiés et des balises d'utilisation selon les thèmes suivants : R&D, Promotion et développement des marchés, et Réserve stratégique et fonds d'urgence

Après avoir initié la démarche en 2024 par la création d'un comité de financement et la tenue d'une consultation lors du Rendez-vous des homardiers, nous avons présenté à l'AGA 2025 les modifications proposées en lien avec les contributions et la mise sur pied de deux fonds dédiés (fonds de recherche et de développement et fonds d'urgence et de réserve stratégique), lesquelles ont été adoptées à l'unanimité par les pêcheurs.

Toutefois, après la réception d'une pétition en juillet pour revoir la contribution à la baisse, nous avons tenu 2 assemblées générales extraordinaires, ce qui a permis de proposer des mesures un peu différentes répondant aux besoins des pêcheurs tout en assurant la pérennité de l'organisation.

Ultimement, les pêcheurs ont souhaité maintenir une contribution totale à 0,04 $ la livre – à l'exception de la saison 2026, où aucune contribution ne serait exigible des pêcheurs – et aller de l'avant avec la création d'un fonds d'urgence et de réserve stratégique. Les demandes d'approbation réglementaires ont été déposées à la Régie et sont en traitement.

Cible 2 – Un Office dans l'action et qui rayonne

Enjeu 5 – Défi 12 – Réaliser une rencontre annuelle individuelle de l'Office avec les représentants du MAPAQ et du MPO

Nous avons rencontré la direction locale du MPO à quelques reprises, en lien plus spécifiquement avec l'Avis de consentement du pêcheur prévu au Règlement sur les contributions ainsi que lors des consultations pour les travaux du plan de gestion intégrée des pêches.

Cible 3 – Un Office qui assure une mise en marché performante

Enjeu 6 – Défis 13 + 14 – Assurer le respect et l'amélioration continue de la convention de mise en marché effective

Le respect et l'amélioration continue de la Convention de mise en marché sont au cœur des actions de l'OPHIM. Nous avons eu de nombreux échanges avec l'AQIP en lien avec l'amélioration de la convention de mise en marché, entre autres dans le cadre des négociations qui ont suivi sa dénonciation l'automne dernier.

Enjeu 7 – Défi 15 – S'informer et documenter la dynamique des marchés et des acheteurs pour mieux comprendre l'environnement d'affaires

Nous continuons notre collaboration avec la firme Forest Lavoie Conseil inc. afin de produire l'Info-Marché.

Enjeu 7 – Défi 17 – Renouveler la certification *Marine Stewardship Council* (MSC)

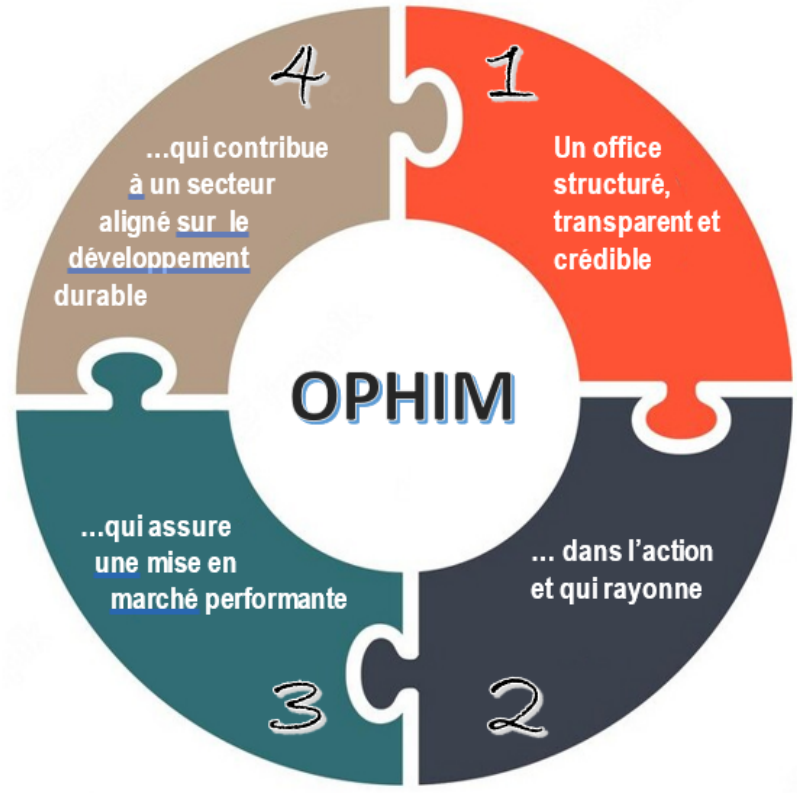
Nous avons eu notre premier Audit de surveillance en septembre dernier avec la tenue deux rencontres virtuelles.

Cible 4 – Un Office qui contribue à un secteur aligné sur le développement durable

La Cible 4 et les enjeux (8) et défis (18 et 19) qui y sont associés concernent principalement le fonds de recherche et développement, dont la mise en place n'a pas été retenue par les pêcheurs, de sorte qu'il ne sera pas possible de les réaliser.

Enjeu 9 – Défi 21 – Bâtir et maintenir à jour une base de données sur les paramètres pertinents du secteur

Rappelons qu'à partir de données financières des pêcheurs pour l'année 2020, le CECPA a produit en 2023 une étude du coût de la pêcherie de homard. En 2025, celle-ci a de nouveau été indexée afin de présenter une mise à jour.



PARTIES PRENANTES

Liens avec les autres organisations dans le secteur des pêches

- Rassemblement des pêcheurs et pêcheuses des Côtes des Îles
- Association of Inshore Fishermen of the Magdalen Islands
- Office des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16
- Office des pêcheurs de crevette du Québec
- Union des pêcheurs des Maritimes
- Conseil canadien du homard

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

- Demandes d'approbation réglementaires
- Séance publique en lien avec le cautionnement
- Rencontre administrative en suivi des recommandations
- Rencontre (cadre d'échange) Forum des parties prenantes – Offices secteurs des pêches

MPO

- Interventions en lien avec l'Avis de consentement au Règlement sur les contributions
- Participation aux travaux du plan de gestion intégrée des pêches
- Demande conjointe avec les associations de pêcheurs en lien avec les tarifs douaniers

MSC

- Échanges en lien avec le premier Audit de surveillance à la suite de la 2e réévaluation
- Rencontre d'information avec le représentant du MSC pour l'Est du Canada

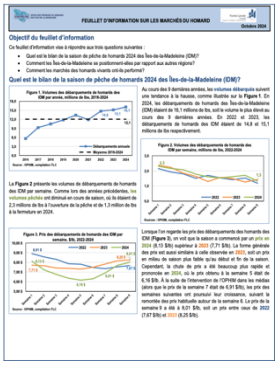
PUBLICATIONS

Nous poursuivons nos travaux en communications. Outre nos courriels aux pêcheurs, nos outils de communication principaux sont : L'Écho marin qui est une publication au besoin et notre feuillet d'information sur le marché qui est produit annuellement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou des sujets que vous souhaiteriez y retrouver. Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook!

L'Info-Marché

1 édition



FACEBOOK – page publique

89 personnes suivent la page de [l'Office des pêcheurs de homards des Îles]

FACEBOOK – groupe privé

70 personnes sont membres de notre groupe privé [OPHIM]

PERSPECTIVES 2026

Notre Planification stratégique nous guide déjà depuis 2022. De nouveaux dossiers et défis se profilent par ailleurs pour la prochaine année. Voici un rapide aperçu pour 2026:

Gouvernance

- Poursuite des travaux pour la mise en place d'une procédure d'accueil des administrateurs;
- Suivi et mise en œuvre des modifications réglementaires (mise en place du fonds d'urgence et de réserve stratégique);
- Initiation des travaux avec la Régie en vue de la prochaine évaluation périodique prévue pour 2027;
- Lancement des travaux en lien avec une nouvelle planification stratégique quinquennale.

Convention de mise en marché

- Défense des intérêts économiques des pêcheurs, par l'application du Plan conjoint et par le respect et l'amélioration continue des dispositions de la Convention de mise en marché;
- Suite aux dénonciations de l'AQIP et de l'OPHIM de l'automne 2025, aux rencontres de négociation et à la conciliation entamée, poursuite des échanges avec l'AQIP afin de s'entendre sur une nouvelle convention de mise en marché et ainsi s'assurer d'une mise en marché ordonnée pour la saison 2026.

Communications

- Mise à jour en continu du fichier des pêcheurs, incluant l'obtention du courriel des pêcheurs;
- Mise à jour du site Web;
- Publication de L'Écho marin;
- Publication de l'Info-Marché;
- Guide de démarrage – Cahier de la relève.

Représentation

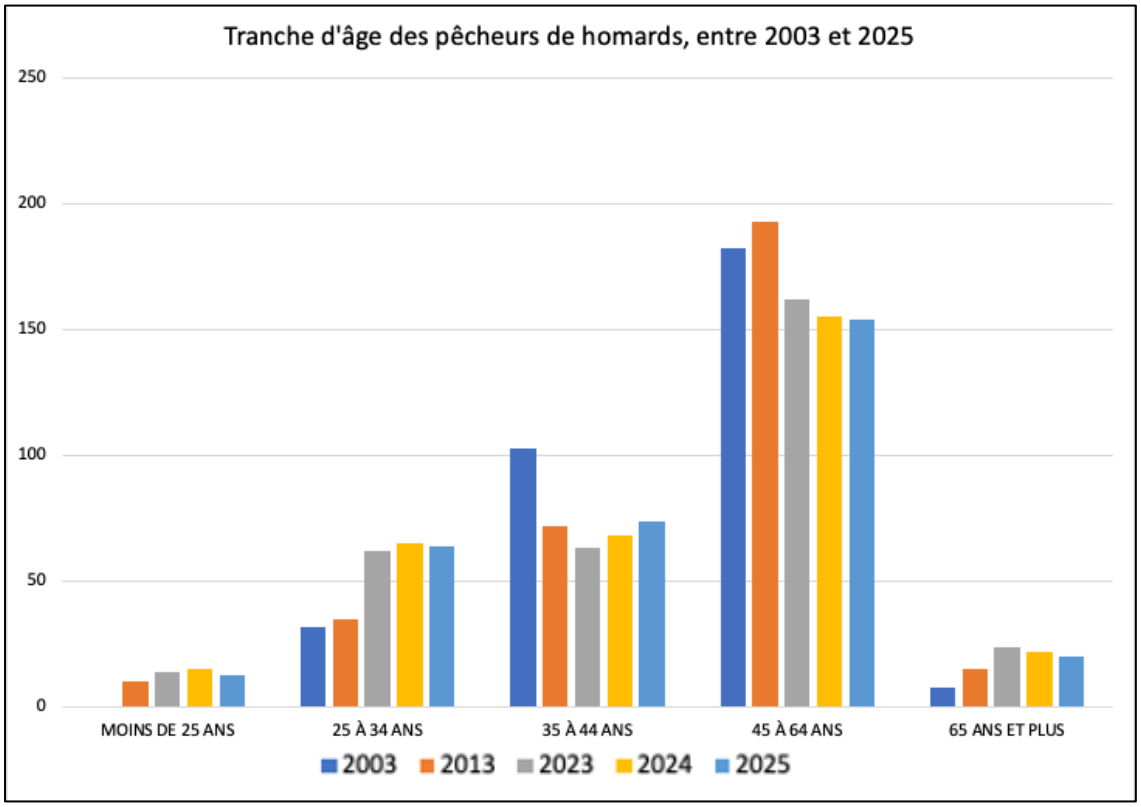
- Continuité de notre Rendez-vous des homardiers;
- Reprise des actions auprès de la relève du DEP en pêche professionnelle;
- Intervention auprès des autorités gouvernementales, lorsque requis (ex. : initiatives favorables à la pêcherie du homard, collaboration avec l'AQIP, etc.)



Crédit photo : Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY

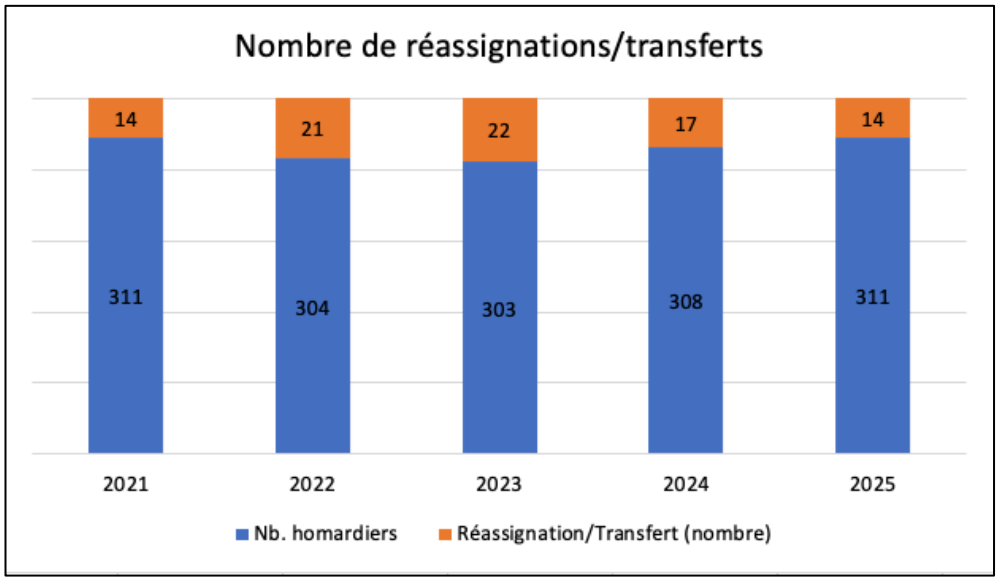
PORTRAIT DE LA FLOTTILLE

Graphique #1



Source : à partir des données statistiques du MPO

Graphique #2



Source : à partir des données statistiques du MPO

2025 EN CHIFFRES

325 PÊCHEURS DE HOMARD

- **VOLUME de débarquement**

  15 420 644 lbs

  - 4,3 %

  16 115 586 / 2024

- **VALEUR de débarquement**

  119 413 080 $

  + 4,6 %

  114 191 355 $ / 2024

- **MOYENNE par pêcheur**

  47 448 lbs

  - 4,3 %

  49 586 lbs / 2024

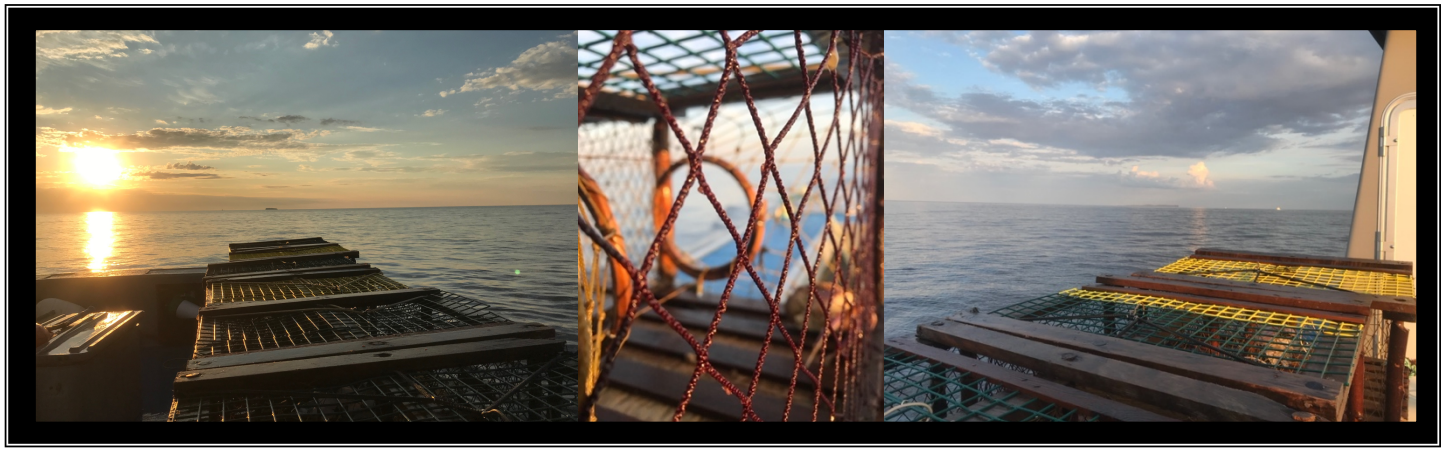
- **PRIX moyen de la saison**

  7,74 $ / lb

  + 9,2 %

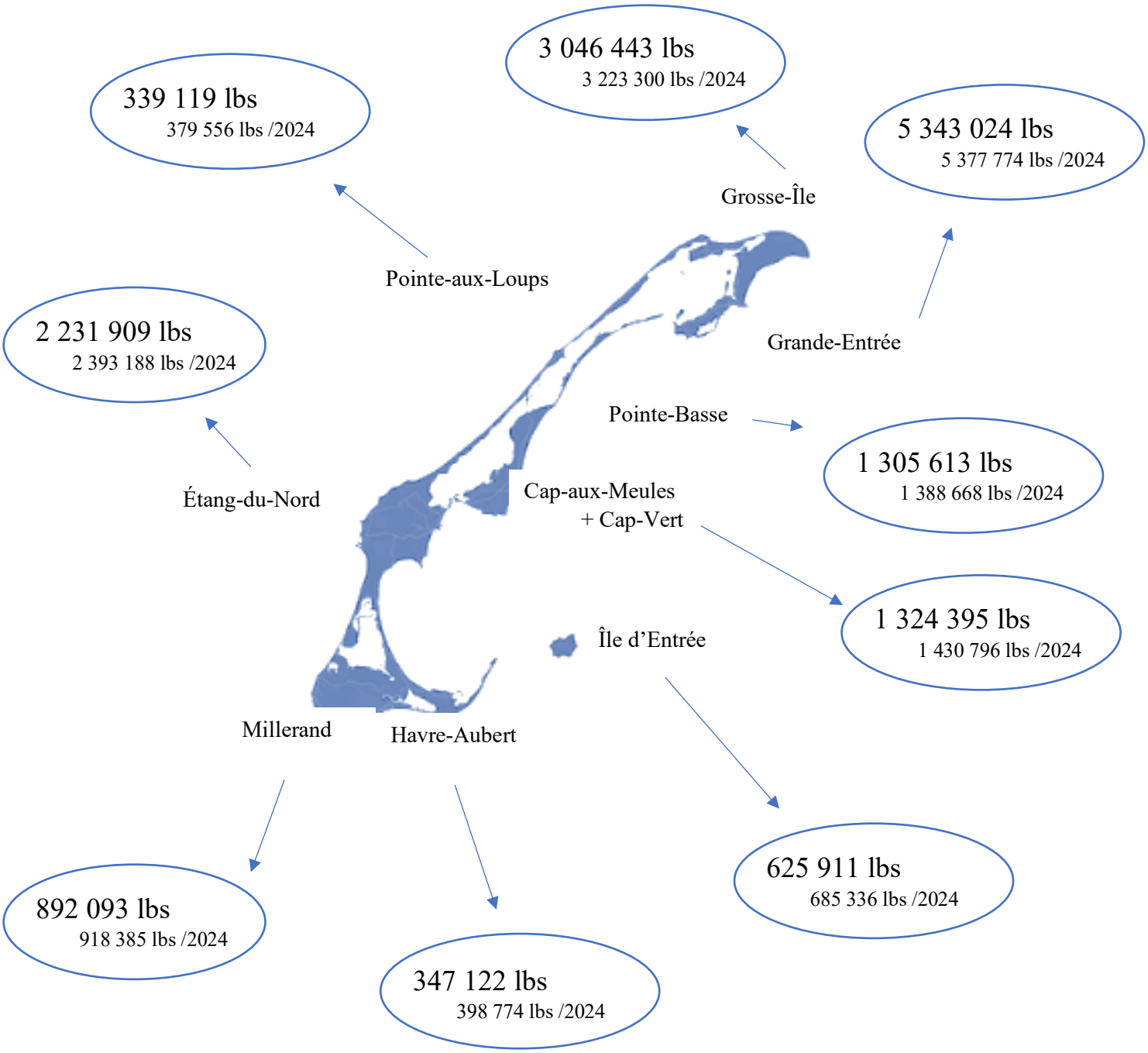
  7,09 $ / 2024

Source : à partir des données statistiques de l'OPHIM



Débarquements par port

15,4 millions livres
16, 2 millions lbs / 2024



Source : à partir des données statistiques du MPO

Quantités débarquées – Classement par livres et nombre de pêcheurs

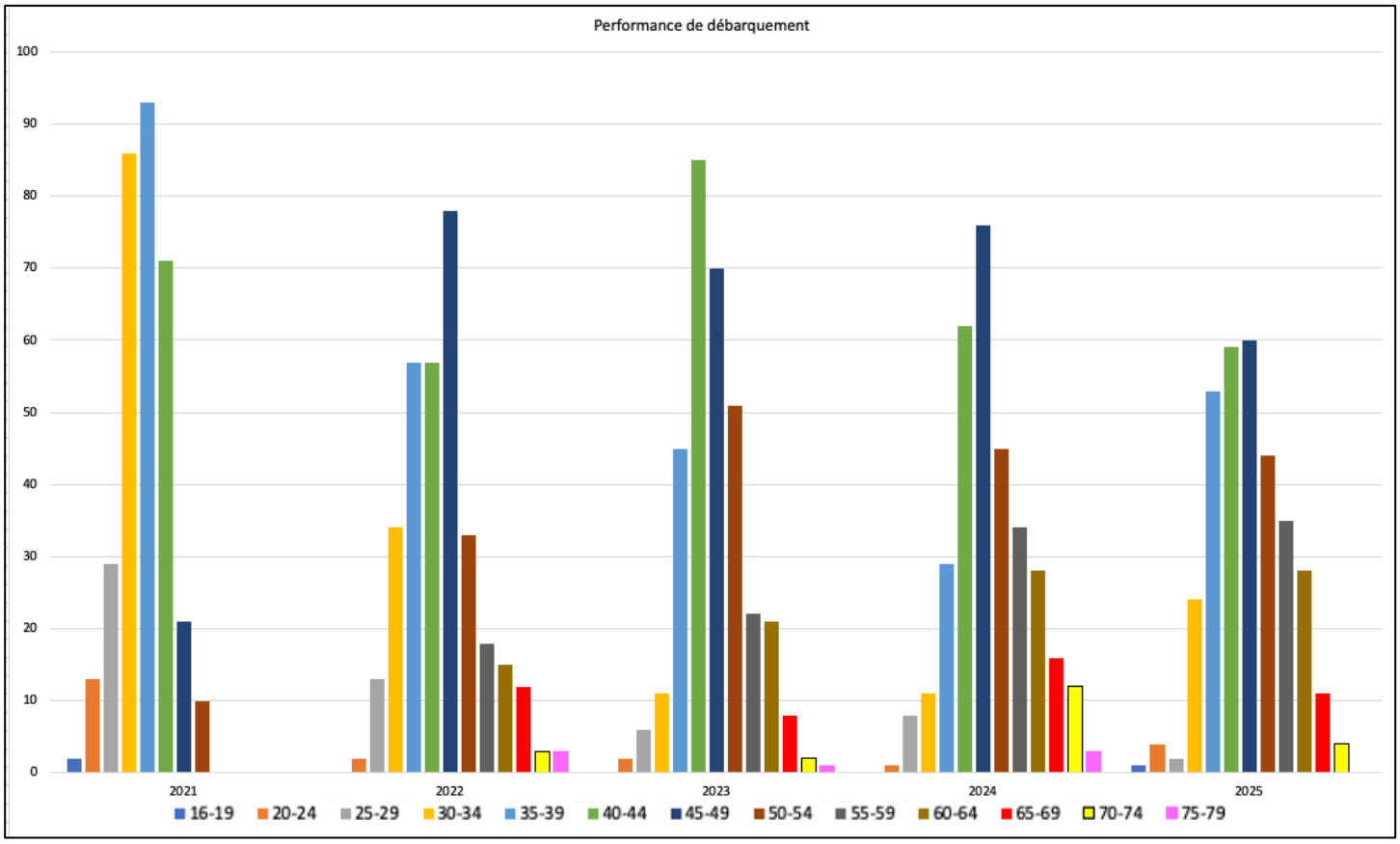
Quantités débarquées	2025	2024	2023	2022	2021
78 000 à 78 999				2	
77 000 à 77 999					
76 000 à 76 999		2	1		
75 000 à 75 999		1		1	
74 000 à 74 999	1			1	
73 000 à 73 999					
72 000 à 72 999	2	4	1	2	
71 000 à 71 999	1	5			
70 000 à 70 999		3	1		
69 000 à 69 999	3	4	2	2	
68 000 à 68 999	1	3	2	2	
67 000 à 67 999	2	1	2	1	
66 000 à 66 999		2	1	4	
65 000 à 65 999	5	6	1	3	
64 000 à 64 999	5	10	5	5	
63 000 à 63 999	5	5	3	5	
62 000 à 62 999	5	5	3	2	
61 000 à 61 999	5	5	5	1	
60 000 à 60 999	8	3	5	2	
59 000 à 59 999	8	3	3	3	
58 000 à 58 999	8	7	6	4	
57 000 à 57 999	11	9	6	4	
56 000 à 56 999	5	6	4	3	
55 000 à 55 999	3	9	3	4	
54 000 à 54 999	6	4	11	4	
53 000 à 53 999	11	8	7	5	
52 000 à 52 999	6	11	8	8	2
51 000 à 51 999	12	12	11	6	4
50 000 à 50 999	9	10	14	10	4
49 000 à 49 999	11	12	11	12	2
48 000 à 48 999	11	13	12	17	3
47 000 à 47 999	10	15	13	15	7
46 000 à 46 999	15	12	14	16	1
45 000 à 45 999	13	24	20	18	8
44 000 à 44 999	13	19	24	12	7
43 000 à 43 999	18	11	8	9	9
42 000 à 42 999	8	8	14	11	19
41 000 à 41 999	8	17	20	14	20
40 000 à 40 999	12	7	19	11	16
39 000 à 39 999	13	5	10	20	19
38 000 à 38 999	12	4	9	9	20
37 000 à 37 999	9	9	12	13	18
36 000 à 36 999	10	8	9	8	17
35 000 à 35 999	9	3	5	7	19
34 000 à 34 999	6	3	2	5	19
33 000 à 33 999	7	3	2	11	16
32 000 à 32 999	4	2	1	3	16
31 000 à 31 999	2	2	4	9	16
30 000 à 30 999	5	1	2	6	19
29 000 à 29 999	1	3	2	5	5
28 000 à 28 999		1	1	5	9
27 000 à 27 999	1	2	2	2	4
26 000 à 26 999		1	1		6
25 000 à 25 999		1		1	5

24 000 à 24 999	1			1	3
23 000 à 23 999			2		4
22 000 à 22 999	1				1
21 000 à 21 999		1			5
20 000 à 20 999	2			1	0
19 000 à 19 999	1				1
18 000 à 18 999					1
17 000 à 17 999					
16 000 à 16 999					

Source : OPHIM

Au graphique ci-dessous, on peut remarquer en premier lieu, que les niveaux de débarquement se sont diversifiés au cours des dernières années. Cependant, en deuxième lieu et par rapport à 2024, on constate une augmentation du nombre de pêcheurs qui ont des volumes de 39 000 et moins, un maintien du nombre de pêcheurs qui ont des volumes de 40 000 à 64 000, et une diminution du nombre de pêcheurs qui ont des volumes de 65 000 et plus.

Performance des débarquements



Source : OPHIM